

Fiche de données de sécurité

AQUATREAT® 110

SECTION 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1. IDENTIFICATEUR DE PRODUIT

Type de produit chimique : Mélange
Nom : AQUATREAT® 110

1.2. UTILISATIONS IDENTIFIÉES PERTINENTES DE LA SUBSTANCE OU DU MÉLANGE ET UTILISATIONS DÉCONSEILLÉES

1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Utilisation de la substance/mélange : Produit de traitement de l'eau de refroidissement

Titre	Secteur d'application	Catégorie de produit	Catégorie de processus	Catégorie d'articles	Catégorie de rejet dans l'environnement	SPERC
Usage industriel des produits de traitement de l'eau	SU0, SU3, SU5, SU22, SU23	PC37	PROC2, PROC4, PROC8a, PROC8b, PROC9		ERC4	ESVOC SPERC 3.22a.v1

Texte complet des descripteurs d'utilisation: voir section 16

1.2.2. Usages déconseillés

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE FOURNISSEUR DE LA FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Aquatreat France S.A.S.
Au Crozelier
55130 ABAINVILLE - France
T 03 29 90 90 45 - F 03 29 90 78 45
aquatreat@aquatreat-france.fr - www.aquatreat.fr

1.4. NUMÉRO D'APPEL D'URGENCE

Pays	Organisme/Société	Adresse	Numéro d'urgence
France	ORFILA		+33 1 45 42 59 59

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. CLASSIFICATION DE LA SUBSTANCE OU DU MÉLANGE

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Met. Corr. 1 H290
Skin Corr. 1C H314
Skin Sens. 1 H317
Aquatic Acute 1 H400
Aquatic Chronic 1 H410

Texte complet des phrases H: voir section 16

Classification selon les directives 67/548/CEE [DSD] ou 1999/45/CE [DPD]

C; R34

Texte complet des phrases R: voir section 16

Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

Fiche de données de sécurité

AQUATREAT® 110

2.2. ÉLÉMENTS D'ÉTIQUETAGE

Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger (CLP) :



GHS05

GHS07

GHS09

Mention d'avertissement (CLP) :

Danger

Mentions de danger (CLP) :

H290 - Peut être corrosif pour les métaux
H314 - Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves
H317 - Peut provoquer une allergie cutanée
H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Conseils de prudence (CLP) :

P273 - Éviter le rejet dans l'environnement
P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/un équipement de protection du visage
P301+P330+P331 - EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir
P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon
P310 - Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P390 - Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants

2.3. AUTRES DANGERS

Cette substance/mélange ne remplit pas les critères PBT/vPvB du règlement REACH annexe XIII

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1. SUBSTANCE

Non applicable

3.2. MÉLANGE

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon la directive 67/548/CEE
2-Mercaptobenzothiazole	(n° CAS) 2492-26-4 (Numéro CE) 219-660-8 (N° REACH) 01-2119493018-35-0000	>= 10	C; R34 R43 N; R50/53
Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
2-Mercaptobenzothiazole	(n° CAS) 2492-26-4 (Numéro CE) 219-660-8 (N° REACH) 01-2119493018-35-0000	>= 10	Met. Corr. 1, H290 Skin Corr. 1A, H314 Skin Sens. 1, H317 Aquatic Acute 1, H400 Aquatic Chronic 1, H410

Textes des phrases R et H: voir section 16

Fiche de données de sécurité

AQUATREAT[®] 110

SECTION 4: PREMIERS SECOURS

4.1. DESCRIPTION DES PREMIERS SECOURS

- Premiers soins après inhalation : Emmener la victime à l'air frais.
Premiers soins après contact avec la peau : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau.
Premiers soins après contact oculaire : Rincer immédiatement à grande eau pendant 15 min.
Premiers soins après ingestion : Immédiatement après l'ingestion: faire boire beaucoup d'eau. Consulter immédiatement un médecin.

4.2. PRINCIPAUX SYMPTÔMES ET EFFETS, AIGUS ET DIFFÉRÉS

Pas d'informations complémentaires disponibles

4.3. INDICATION DES ÉVENTUELS SOINS MÉDICAUX IMMÉDIATS ET TRAITEMENTS PARTICULIERS NÉCESSAIRES

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. MOYENS D'EXTINCTION

- Moyens d'extinction appropriés : Poudre. Mousse. l'eau.
Agents d'extinction non appropriés : Non spécifié.

5.2. DANGERS PARTICULIERS RÉSULTANT DE LA SUBSTANCE OU DU MÉLANGE

Pas d'informations complémentaires disponibles

5.3. CONSEILS AUX POMPIERS

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

6.1. PRÉCAUTIONS INDIVIDUELLES, ÉQUIPEMENT DE PROTECTION ET PROCÉDURES D'URGENCE

- Mesures générales : Vêtement de protection.

6.1.1. Pour les non-secouristes

Pas d'informations complémentaires disponibles

6.1.2. Pour les secouristes

Pas d'informations complémentaires disponibles

6.2. PRÉCAUTIONS POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Boucher la fuite, couper l'alimentation. Empêcher la pollution du sol et de l'eau.

6.3. MÉTHODES ET MATÉRIEL DE CONFINEMENT ET DE NETTOYAGE

- Procédés de nettoyage : Rincer les surfaces souillées abondamment à l'eau.

6.4. RÉFÉRENCE À D'AUTRES SECTIONS

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. PRÉCAUTIONS À PRENDRE POUR UNE MANIPULATION SANS DANGER

- Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Maintenir les emballages bien fermés.

7.2. CONDITIONS NÉCESSAIRES POUR ASSURER LA SÉCURITÉ DU STOCKAGE, TENANT COMPTE D'ÉVENTUELLES INCOMPATIBILITÉS

- Conditions de stockage : Conserver le produit dans un endroit bien ventilé.
-

Fiche de données de sécurité

AQUATREAT® 110

7.3. UTILISATION(S) FINALE(S) PARTICULIÈRE(S)

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. PARAMÈTRES DE CONTRÔLE

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.2. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION

Protection des mains : Gants.
Protection oculaire : Lunettes bien ajustées.
Protection de la peau et du corps : Porter des gants appropriés, résistant aux produits chimiques.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. INFORMATIONS SUR LES PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES ESSENTIELLES

État physique : Liquide
Apparence : Clair.
Couleur : Brun clair.
Odeur : Inodore.
Seuil olfactif : Aucune donnée disponible
pH : > 11
Point de fusion : Aucune donnée disponible
Point de congélation : Aucune donnée disponible
Point d'ébullition : > 100 °C
Point d'éclair : Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1) : Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz) : Aucune donnée disponible
Limites explosives : Aucune donnée disponible
Pression de vapeur : Aucune donnée disponible
Densité relative de vapeur à 20 °C : Aucune donnée disponible
Densité relative : 1,11 +/- 0,02
Solubilité : Hydrosolubilité: 100%.
Eau: Complètement soluble
Log Pow : Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation : Aucune donnée disponible
Température de décomposition : Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique : Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique : Aucune donnée disponible
Propriétés explosives : Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes : Aucune donnée disponible

9.2. AUTRES INFORMATIONS

Pas d'informations complémentaires disponibles

Fiche de données de sécurité

AQUATREAT® 110

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. RÉACTIVITÉ

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.2. STABILITÉ CHIMIQUE

Stable en conditions normales.

10.3. POSSIBILITÉ DE RÉACTIONS DANGEREUSES

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.4. CONDITIONS À ÉVITER

Le gel.

10.5. MATIÈRES INCOMPATIBLES

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.6. PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. INFORMATIONS SUR LES EFFETS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë : Non classé

AQUATREAT® 110	
DL50 orale rat	> 4000 mg/kg
DL50 cutanée lapin	> 6000 mg/kg (25h)
ATE CLP (voie orale)	15200,000 mg/kg

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
pH: > 11

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Lésions oculaires graves, catégorie 1, implicite
pH: > 11

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagénicité sur les cellules germinales : Non classé

Cancérogénicité : Non classé

Toxicité pour la reproduction : Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) : Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) : Non classé

Danger par aspiration : Non classé

SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1. TOXICITÉ

AQUATREAT® 110	
CL50 poisson 1	20 mg/l (48h, Leuciscus idus)

12.2. PERSISTANCE ET DÉGRADABILITÉ

Pas d'informations complémentaires disponibles

Fiche de données de sécurité

AQUATREAT® 110

12.3. POTENTIEL DE BIOACCUMULATION

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.4. MOBILITÉ DANS LE SOL

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.5. RÉSULTATS DES ÉVALUATIONS PBT ET VPVB

AQUATREAT® 110

Cette substance/mélange ne remplit pas les critères PBT/vPvB du règlement REACH annexe XIII

12.6. AUTRES EFFETS NÉFASTES

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1. MÉTHODES DE TRAITEMENT DES DÉCHETS

Ecologie - déchets : Ne pas rejeter à l'égout ou dans l'environnement. Consulter le fabricant/fournisseur pour des informations relatives à la récupération/au recyclage.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

14.1. NUMÉRO ONU

N° ONU (ADR) : 3267

14.2. NOM D'EXPÉDITION DES NATIONS UNIES

Désignation officielle de transport (ADR) : liquide organique corrosif, basique, n.s.a. , (contient 2-mercaptobenzothiazole), 8, II, (E)

Description document de transport : UN 3267 liquide organique corrosif, basique, n.s.a. , (contient 2-mercaptobenzothiazole), 8, II, (E), DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT

14.3. CLASSE(S) DE DANGER POUR LE TRANSPORT

Étiquettes de danger (ADR) : 8



14.4. GROUPE D'EMBALLAGE

Groupe d'emballage (ONU) : Non applicable

14.5. DANGERS POUR L'ENVIRONNEMENT

Polluant marin :



Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles.

14.6. PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES À PRENDRE PAR L'UTILISATEUR

14.6.1. Transport par voie terrestre

Danger n° (code Kemler) : 80

Fiche de données de sécurité

AQUATREAT® 110

Panneaux oranges :



14.6.2. Transport maritime

Pas d'informations complémentaires disponibles

14.6.3. Transport aérien

Pas d'informations complémentaires disponibles

14.7. TRANSPORT EN VRAC CONFORMÉMENT À L'ANNEXE II DE LA CONVENTION MARPOL 73/78 ET AU RECUEIL IBC

Non applicable

SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1. RÉGLEMENTATIONS/LÉGISLATION PARTICULIÈRES À LA SUBSTANCE OU AU MÉLANGE EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ, DE SANTÉ ET D'ENVIRONNEMENT

15.1.1. Réglementations UE

Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH

Ne contient aucune substance listée à l'Annexe XIV de REACH

15.1.2. Directives nationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

15.2. ÉVALUATION DE LA SÉCURITÉ CHIMIQUE

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Autres informations : Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes aux REACH 1907/2006 et CLP-EU 1272/2008. Tous les renseignements cités sont corrects d'après notre connaissance. Aucune indication, composition ou application décrite n'a pour but de violer les brevets existants. . Rien de ceci peut être copié et/ou multiplié.

Textes des phrases R-,H- et EUH:

Aquatic Acute 1	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger aigu, Catégorie 1
Aquatic Chronic 1	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, Catégorie 1
Met. Corr. 1	Corrosif pour les métaux, Catégorie 1
Skin Corr. 1A	Corrosif/irritant pour la peau, Catégorie 1A
Skin Corr. 1C	Corrosif/irritant pour la peau, Catégorie 1C
Skin Sens. 1	Sensibilisation cutanée, Catégorie 1
H290	Peut être corrosif pour les métaux
H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves
H317	Peut provoquer une allergie cutanée
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
R34	Provoque des brûlures
R43	Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau

Fiche de données de sécurité

AQUATREAT® 110

R50/53	Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique
C	Corrosif
N	Dangereux pour l'environnement
ERC4	Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles
ESVOC SPERC 3.22a.v1	
PC37	Produits chimiques de traitement de l'eau
PROC2	Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée
PROC4	Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition
PROC8a	Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées
PROC8b	Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées
PROC9	Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)
SU0	Autres
SU22	Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)
SU23	Fourniture d'électricité, de vapeur, de gaz, d'eau et traitement des eaux usées
SU3	Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations* sur sites industriels
SU5	Fabrication de textiles, cuir, fourrure

REACH SDS Aquatreat

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit